

Fédération suisse des femmes universitaires

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **12 (1924)**

Heft 184

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258167>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qui absorbèrent surtout son temps et son travail; elle publia à ce sujet plusieurs articles ou brochures, prononça des conférences, fit des démarches personnelles auprès d'hommes influents. Et toujours, tous ces travaux, tous ces discours, tous ces écrits portent l'empreinte de l'élevation de son caractère, la marque indélébile de son tempérament d'apôtre; animés du grand souffle de demande de la justice qui la soulevait toute, comme de sa profonde conviction religieuse, ils étaient faits pour frapper intensément, convaincre, entraîner. « Quand je lus pour la première fois sa brochure *Die Erziehung der Frau zur Bürgerin* (l'éducation de la femme comme citoyenne), écrit M^{me} Debrit-Vogel, dans la *Berna*, j'étais encore très jeune... Je fus enthousiasmée. La dialectique si simple et si sûre, la chaleur et la sagesse de l'exposé, la hauteur morale d'où étaient envisagées l'évolution historique et les tâches du temps présent, ne pouvaient manquer de faire impression sur un jeune esprit. » Et toutes celles qui entendirent, lors de l'Assemblée générale de l'Alliance à Aarau, en 1904, le réquisitoire prononcé par M^{lle} de Mulinen contre le jugement moyenâgeux du tribunal de Saint-Gall condamnant à mort une malheureuse fille-mère pour infanticide, celles-là surent jusqu'à quel degré pouvait s'élever l'éloquence indignée d'une femme de cœur!...

Ce n'est donc pas seulement la mémoire d'une des premières en Suisse à défendre nos idées que nous saluons très bas devant le tombeau d'Hélène de Mulinen, c'est aussi la mémoire d'une noble femme. A ce double titre, nous sommes fières d'elle; à ce double titre lui va notre profonde gratitude. Car avoir prouvé que le féminisme est avant tout une cause de justice, c'est avoir prouvé aussi la valeur profonde de notre mouvement.

M. F.

Fédération suisse des femmes universitaires

Nous sommes heureuses de pouvoir annoncer la constitution définitive, le 23 mars dernier, de la Branche suisse de la Fédération internationale des Femmes universitaires, dont notre collaboratrice, M^{lle} Mariette Schaetzel, a entretenu les lecteurs du *Mouvement* l'automne dernier. Grâce aux efforts persistants et aux démarches multipliées de M^{lle} Schaetzel dans nos principales villes suisses, des groupes locaux avaient pu être fondés à Berne, à Genève, à Zurich et à Bâle, et ce sont ces groupes qui, en se fédérant, viennent de constituer une Association nationale suisse. La présidente en est M^{me} Nelly Schreiber-

Favre, avocate à Genève, également une de nos collaboratrices, et une des plus ferventes parmi les suffragistes genevoises; la secrétaire, M^{lle} Schaetzel, Dr en médecine; et les autres membres du Comité central, M^{lle} Valérie de Morsier (Genève), M^{lle} Dr Grütter (Berne), toutes deux également bien connues dans nos milieux féministes, ainsi que M^{les} Speiser et Bieder de Bâle, et M^{mes} Eder-Schwyzler, Zollinger et Baschow de Zurich.

Toutes nos félicitations et nos vœux de succès à cette nouvelle Association féminine nationale, dont l'adhésion à la Fédération universitaire internationale n'est plus qu'une question de temps. Et quand on a vu le siège international de cette Fédération à Paris, quand on sait que se prépare à Christiana pour l'été prochain le 2^{me} Congrès international, quand on sait aussi tout l'intérêt que représente cette organisation, on ne peut que se réjouir que les universitaires féminines de Suisse se soient aussi décidées à leur tour à se grouper comme celles d'autres pays.

Inspectrices du travail

N. D. L. R. — On sait que la demande de nomination de femmes à l'inspection du travail est une des revendications des Associations féminines, qu'elles ont présentée déjà plusieurs fois, mais sans succès, aux autorités compétentes. La Recommandation votée au sujet de l'inspection féminine du travail par la V^e Conférence Internationale du Travail l'automne dernier, comme les débats de la Conférence, si favorables à la participation des femmes à cet inspectorat, ont suggéré l'idée d'une nouvelle démarche qui vient d'être faite par l'Association suisse pour le Suffrage féminin, l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, et l'Union syndicale suisse, le représentant de cette dernière Association ayant voté comme délégué à la Conférence Internationale la Recommandation en question. Nous publions ci-après le texte de cette lettre.

Genève, Bâle et Berne, le 10 mars 1924.

A Monsieur le Conseiller fédéral Schulthess,
Chef du Département fédéral d'Economie publique,
Berne.

Monsieur le Conseiller fédéral,

La V^{me} Conférence Internationale du Travail qui vient de se réunir à Genève, et qui avait à son ordre du jour ce sujet: *Détermination des principes généraux pour l'inspection du travail*, a voté

de prières et suivit en outre les cours de l'Ecole de médecine de Boston, jusqu'à son doctorat, qu'elle obtint en 1885. De plus, elle donnait plusieurs conférences par mois pendant l'hiver. « Un travail que l'on aime, si ardu soit-il, n'a jamais tué personne, disait-elle; j'en suis la preuve. »

Sous la direction de leur pasteur, les femmes de la congrégation faisaient les nettoyages annuels de l'église et posaient les tapis; elles entreprenaient même de repeindre les parois et de moderniser la chaire, se chargeant de toute cette besogne pour économiser le prix élevé de la main-d'œuvre.

Deux ans après avoir été nommée à Cape Cod, Anna Shaw n'avait pas encore été régulièrement consacrée pasteur, et cette ordination fut l'objet de vifs débats entre les partisans et les adversaires du ministère féminin, dans la grande conférence du protestantisme méthodiste de l'année 1880. Une fois consacrée, Anna se trouva pourvue de toutes les prérogatives d'un pasteur, alors que, jusque-là, elle pouvait marier ses paroissiens, mais non les baptiser, enterrer les morts, mais non accueillir les nouveaux membres, ni présider à la communion.

Pour se rendre plus rapidement de l'une à l'autre de ses églises, Anna acheta une petite voiture et un grand cheval, non sans prendre beaucoup d'informations auprès du vendeur, demandant entre autres si le cheval était doux et facile avec les femmes. Le vendeur l'en assura. Mais il se trouva malheureusement que, si l'animal se laissait gentiment approcher et même harnacher par une femme, il s'opposait aux services d'un

homme. Anna dut être quelques jours son propre palefrenier et soigner son cheval elle-même, aucun homme n'osant accepter ce poste. Mais elle finit par trouver le moyen de passer à un représentant du sexe fort le métier pour lequel elle ne se sentait aucune vocation. Elle engagea son voisin, petit homme grêle, et obtint de lui qu'il porterait le chapeau et le manteau imperméable de sa femme pour soigner Daisy, car tel était le nom gracieux de la bête fantasque.

Au bout de sept années, Anna Shaw, maintenant Dr Shaw, sentit que son âme protestait contre la vie facile de Cape Cod, contre le danger de tomber tout doucement dans une agréable routine. Elle entendit l'appel de son âme et donna sa démission de pasteur des deux églises, au grand chagrin de ses paroissiens, qui l'aimaient beaucoup et qui lui exprimèrent leurs regrets de façon assez originale parfois. Une jeune fille pleurait. Pour la consoler, Anna lui fit entrevoir l'arrivée d'un nouveau pasteur, probablement un homme bien gentil. « Je n'ai pas envie d'un homme, sanglotait la pauvrete; je n'aime pas voir un homme dans la chaire, il a l'air tout en bras et en jambes! »

(A suivre.)

J. VUILLIOMENET.